

BILENDI

Société Anonyme

Au capital de 329.321,36 euros

Siège social : 4, rue de Ventadour - 75001 Paris

428 254 874 RCS Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle conformément aux lois et aux statuts de la société **BILENDI** (la « **Société** » ou « **Bilendi SA** ») à l'effet de vous rendre compte de l'activité de la Société et du Groupe (tel que ce terme est défini ci-après) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ECOULE – PROGRES REALISES OU DIFFICULTES RENCONTREES

La Société et le Groupe ont poursuivi le développement de leur activité au cours de l'année 2019. Bilendi SA bénéficie ainsi pleinement des effets positifs liés aux investissements technologiques et commerciaux réalisés ces dernières années.

L'acquisition le 12 février 2019 de 100% du capital de la société VIA ! Srl, un des principaux panels en ligne en Italie et unique acteur indépendant au niveau local, a encore accéléré le développement de l'activité du Groupe.

A. Le Groupe

Les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation pour l'exercice 2019 sont les suivantes (le « **Groupe** ») :

- Bilendi SA,
- Bilendi Technology SARL,
- Bilendi Ltd,
- Bilendi Gmbh,
- Bilendi A/S avec ses deux filiales Bilendi AB et Bilendi OY,
- Bilendi Services Limited,
- iVOX BVBA,
- Dateos SARL,
- Badtech SAS,
- Fabuleos SAS,
- 2WLS SA, filiale marocaine dans laquelle la participation de Bilendi SA est de 51 %,
- VIA ! Srl, société italienne située à Milan dont la prise de participation de 100% par Bilendi SA a été finalisée début 2019 et qui est consolidée à compter du 1^{er} février 2019,
- Et enfin Bilendi España SL, filiale à 100 % de Bilendi SA, créée en juillet 2019 en Espagne.

L'ensemble des sociétés du groupe étant contrôlées de manière exclusive, elles ont toutes été consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le Groupe est par ailleurs intégré fiscalement en France. Le périmètre d'intégration fiscale comprend les sociétés Bilendi SA, Bilendi Technology SARL, Dateos SARL, Fabuleos SAS et Badtech SAS.

Concernant les autres sociétés du Groupe, il n'y a pas d'intégration fiscale dans la mesure où les sièges sociaux de ces sociétés ne sont pas situés en France.

Sur l'ensemble de l'année 2019, le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 32,4 millions d'euros, en progression de 10,5% par rapport à 2018. À périmètre comparable la croissance du Groupe s'établit à +6,5% (+6,2% à taux de change constants).

Cette bonne performance reflète la forte croissance du Groupe à travers l'Europe depuis plusieurs années, ainsi que le développement des contrats multi-pays. Le chiffre d'affaires consolidé réalisé en France est en léger retrait du fait de l'internationalisation grandissante des acteurs du marché, qui conduit au développement de projets vendus par les équipes commerciales en France à des clients situés hors de France et des groupes internationaux.

En 2019, le Groupe a réalisé 75,7% de son chiffre d'affaires à l'international contre 72,8% en 2018. Le développement du chiffre d'affaires réalisé à l'international a encore été accéléré par l'acquisition de VIA ! en début d'année 2019.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 du Groupe que nous soumettons à votre approbation sont conformes à la réglementation en vigueur et n'ont subi aucune modification majeure par rapport à l'exercice précédent.

Nous vous indiquons qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice s'est élevé à 32.369.659 euros contre 29.291.841 euros lors de l'exercice précédent ;
- les produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 32.748.227 euros contre 29.558.299 euros lors de l'exercice précédent ;
- les charges d'exploitation consolidées se sont élevées à 29.054.503 euros contre 26.290.433 euros lors de l'exercice précédent ;
- le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 3.693.724 euros contre 3.267.866 euros euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs le résultat financier est négatif à 201.919 euros, le résultat exceptionnel est négatif à 714.909 euros alors que la charge d'impôts se monte à 560.837 euros ;

Aucune dépréciation d'écart d'acquisition n'a été constatée sur la période ;

L'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 2.145.788 euros contre un bénéfice net comptable de 1.950.298 euros lors de l'exercice précédent.

B. La Société

Nous vous indiquons qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé 9.785.829 euros contre 9.395.285 euros lors de l'exercice précédent ;
- les produits d'exploitation se sont élevés à 10.936.963 euros contre 10.250.052 euros lors de l'exercice précédent ;
- les charges d'exploitation se sont élevées à 10.816.564 euros contre 9.888.551 euros lors de l'exercice précédent ;
- le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 120.400 euros contre 361.501 euros au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier positif de 1.917.951 euros qui intègre des dividendes reçus à hauteur de 1.260.000 euros et des dotations ou reprises aux provisions pour dépréciation des titres de participation ou des comptes courant des filiales pour un montant net positif de 756.677 euros, du résultat exceptionnel négatif de 453.205 euros et d'un produit d'impôt de 185.671 euros, le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se solde par un bénéfice net comptable de 1.770.817 euros contre un bénéfice net comptable de 1.652.717 euros lors de l'exercice précédent.

Le propriétaire du siège social historique de Bilendi SA situé au 3 rue d'Uzès à Paris (75002) ayant signifié son souhait de faire de très importants travaux et de voir la Société quitter ses locaux, Bilendi SA a déplacé son siège social et a déménagé en juillet 2019 au 4 rue de Ventadour à Paris (75001). Le congé brutal donné par l'ancien bailleur a entraîné d'importants frais et surcoûts constatés en résultat exceptionnel. Ces montants font l'objet d'une négociation avec l'ancien bailleur afin de fixer le montant de l'indemnité d'éviction à laquelle la Société peut prétendre.

Concernant les différentes filiales de la Société, outre l'acquisition de la société VIA ! mentionnée ci-devant, il faut noter qu'une nouvelle filiale de la Société, Bilendi España SL, a été créée en juillet 2019 à Madrid afin de renforcer la présence commerciale du Groupe sur le marché espagnol.

Afin de tenir compte de la croissance et de l'amélioration de la rentabilité de Badtech SAS la provision pour dépréciation sur compte courant et la provision sur la situation nette de cette filiale ont fait l'objet de reprises à hauteur de 755.803 euros.

Compte tenu de la situation nette négative et du manque de visibilité sur les résultats futurs de la société Fabuleos SAS, la Société a constaté une dotation de 20.000 euros pour risques et charges, afin que l'ensemble des provisions constatés sur cette filiale soit égal à la situation nette négative de Fabuleos SAS.

II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Qwamplify a déclaré le 11 février 2020 avoir cédé l'intégralité des titres de la société Bilendi. Ces titres ont été reclassés au profit d'un grand nombre d'investisseurs institutionnels. L'arrivée de ces nouveaux actionnaires est un gage de confiance et devrait améliorer la liquidité du titre.

Avec une sérénité retrouvée dans la conduite de ses affaires, Bilendi va pouvoir se concentrer pleinement sur sa dynamique de croissance.

Face à l'épidémie de Covid-19 apparue progressivement à partir de février 2020 dans les différents pays où Bilendi et ses filiales sont implantées, la société a pris les mesures nécessaires afin de mettre en sécurité ses équipes en mettant en place le télétravail. La plateforme technologique permet une telle organisation de travail sans impacter les services délivrés par Bilendi à ses clients.

Les activités sont affectées par le Covid-19 dans tous les pays où Bilendi opère directement ou à travers ses filiales, mais à des niveaux très différents selon les pays, en fonction de l'état de développement du virus, des mesures de confinement locales et de la nature des clients. Dans certains pays l'activité se poursuit à un rythme presque normal, dans d'autres pays des projets ont été repoussés ou annulés. En Italie, où les mesures de confinement ont commencé presque trois semaines avant les autres pays, l'activité s'est maintenue sur mars à un niveau correct.

D'une manière générale, Bilendi a engagé des mesures rapides pour s'adapter à chaque situation, réduire ses bases de coûts télétravail et prenant quelques mesures de chômage partiel pour les services dont l'activité s'est réduite et préserver sa trésorerie.

A la date de l'arrêt de ces comptes, les estimations de l'impact de cette crise en termes de résultat et de flux de trésorerie sur Bilendi SA et ses filiales, ne conduisent pas à remettre en cause les valorisations des différents actifs apparaissant dans les comptes consolidés et sociaux du 31 décembre 2019.

Il est difficile de mesurer précisément les impacts sur l'activité à court terme mais Bilendi, par la nature digitale de son activité, a une forte résilience pour traverser cette crise et profiter des effets de la relance économique qui devrait s'ensuivre.

III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Après cinq exercices de forte croissance, la Société anticipe en 2020 la poursuite de la croissance et de l'amélioration de sa rentabilité.

Cette croissance sera portée par la dynamique actuelle et par la poursuite des investissements technologiques et commerciaux.

Bilendi SA poursuivra également dans la même logique le développement de ses activités à l'étranger, au travers de ses différentes filiales, grâce notamment au renforcement des synergies commerciales et techniques entre les différentes sociétés du groupe et en continuant à élargir son offre de services.

Après une nouvelle acquisition en 2019 avec VIA!, la Société continuera d'étudier de nouvelles opportunités de croissance externe et de développement.

Les conséquences possibles de l'épidémie du Coronavirus (2019 nCoV) apparue en janvier 2020 limitent cependant la visibilité de l'activité à court terme.

IV. ACTIVITES DE LA SOCIETE ET DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La Société a poursuivi ses activités de recherche et de développement de nouvelles solutions informatiques et de développement des produits existants. Les coûts associés sont généralement passés en charges de l'exercice. Certaines dépenses de développements conduisant à la réalisation de logiciels commercialisés ou d'outils destinés à être utilisés sur le long terme, sont activées en immobilisations incorporelles.

V. EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

A. La Société

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du code de commerce, que la situation financière de la Société, au regard du volume et la complexité des affaires est saine.

La Société n'a pas souscrit de nouvel emprunt en 2019.

Les principaux risques et incertitudes auxquels Bilendi SA pourrait être confrontée sont les suivants :

- Risque d'une augmentation du coût de recrutement des membres
- Risques liés à l'environnement concurrentiel
- Risque d'une concurrence sur les prix dans le marché de la fidélisation CRM et des services pour les études
- Risque du non-renouvellement de contrats importants
- Risques liés au recrutement et au départ de collaborateurs clés
- Risques liés au marché internet et aux technologies liées
- Risques liés au marché du mobile et aux technologies liées
- Risques de dépendance aux clients et/ou aux fournisseurs
- Risques de défaillance de paiement des clients
- Risques techniques, informatiques et cyber-attaques
- Risques liés à la protection et sécurisation des données personnelles
- Risques liés aux incertitudes du BREXIT
- Risques liés à l'épidémie de Coronavirus
- Risques liés à des changements significatifs de réglementation.

Délais de paiement :

En application des dispositions prévues aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du code de commerce relatives aux délais de paiement des dettes fournisseurs et des créances clients de la Société, nous vous donnons ci-après le détail des factures fournisseurs et clients non réglées au 31 décembre 2019 dont le terme est échu en nombre et en montant :

		0 jour (indicatif)	De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	90 jours et plus
Dettes fournisseurs	Nombre de factures	77	599	749	5	214
	Montants HT	422 933 €	491 578 €	206 719 €	172 064 €	338 298 €
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice		7,3%	8,5%	3,6%	3,0%	5,9%

Les délais de paiement utilisés sont les délais contractuels

Créances clients	Nombre de factures	319	217	103	61	364
	Montants HT	1 619 843 €	619 449 €	335 156 €	164 322	788 069 €
Pourcentage du montant total du chiffre d'affaires HT de l'exercice		16,6%	6,3%	3,4%	1,7%	8,1%

Les délais de paiement utilisés sont les délais contractuels

B. Le Groupe

La situation financière du Groupe est saine. Il dispose d'une trésorerie de 3,8 millions d'euros. Pour financer sa croissance externe, Bilendi SA a souscrit entre 2015 et 2017 divers emprunts moyen terme dont le solde se monte au 31 décembre 2019 à 2,2 millions d'euros.

Les capitaux propres du Groupe s'établissent à 20.623.726 euros au 31 décembre 2019.

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté sont identiques à ceux exposés ci-avant pour la Société.

VI. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

1) Répartition du capital social et des droits de vote des actions inscrites au nominatif

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois-vingtièmes, du cinquième, du quart, des trois-dixièmes, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huitièmes ou des dix-neuf vingtièmes (95 %) du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2019 :

- Au 31 décembre 2019 Monsieur Marc Bidou détenait, comme au 31 décembre 2018, directement ou indirectement plus du dixième du capital. Au 31 décembre 2019, il détenait directement ou indirectement plus des trois-vingtièmes des droits de vote contre plus du dixième au 31 décembre 2018.
- Au 31 décembre 2019 la société Vatel détenait, comme au 31 décembre 2018, plus du dixième du capital. Au 31 décembre 2019 la société Vatel détenait plus du dixième des droits de vote, contre plus du vingtième au 31 décembre 2018.
- Au 31 décembre 2019 la société Amplegest détenait plus du vingtième du capital.
- Au 31 décembre 2019 la société Talence Gestion détenait, comme au 31 décembre 2018, plus du vingtième du capital.
- Au 31 décembre 2019 la société Qwamplify détenait, comme au 31 décembre 2018, plus du quart du capital et plus du tiers des droits de vote.

Comme indiqué au paragraphe II nous vous rapelons que la société Qwamplify a déclaré le 11 février 2020 avoir cédé l'intégralité de ses titres.

2) Modifications du capital social intervenues au cours de l'exercice écoulé

	Nombre	Valeur nominale (euros)	Capital social (euros)
Actions composant le capital social en début d'exercice	3.985.208	0,08	318.816,64
Actions annulées au cours de l'exercice écoulé	-	-	-
Actions émises au cours de l'exercice écoulé	131.309	0,08	10.504,72
Actions composant le capital en fin d'exercice	4.116.517	0,08	329.321,36

131.309 nouvelles actions ont été émises au cours de l'exercice suite à l'exercice de BSPCE, stock-options et/ou suite à l'attribution définitive d'actions gratuites.

3) Actions achetées ou vendues par la Société en application des dispositions des articles L. 225-208 et L. 225-209 du code de commerce

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société a procédé, en application des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du code de commerce, aux opérations suivantes sur ses propres actions :

- Actions achetées ou vendues dans le cadre du contrat de liquidité :
 - o 71.508 actions ont été achetées au cours moyen de 10,28 euros ;
 - o 83.080 actions ont vendues au cours moyen de 9,55 euros.

Au 31 décembre 2019, la Société détenait dans le cadre dudit contrat de liquidité 19.955 de ses propres actions de 0,08 euro de nominal pour une valeur brute de 215.101 euros et nette de 209.528 euros.

- Actions achetées ou vendues dans le cadre du programme de rachat (hors contrat de liquidité) :

Au 31 décembre 2018, la Société ne détenait dans le cadre dudit programme de rachat aucune de ses propres actions.

Au cours de l'exercice 2019, 5.000 actions ont été achetées au cours moyen de 10,75 euros.

Au 31 décembre 2019, dans le cadre dudit programme de rachat, la Société détenait toujours ces 5.000 actions propres.

Nous vous informons que la Société n'a procédé à aucune opération de rachat ou de vente de ses propres actions en application des dispositions de l'article L. 225-208 du code de commerce.

4) Approbation des rapports complémentaires du conseil d'administration et du commissaire aux comptes

- Néant

VII. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

1) Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du code de commerce, nous avons établi un rapport spécial afin de vous rendre compte des émissions d'options de souscription ou d'achat d'actions dans le cadre des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce.

2) Attribution d'actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du code de commerce, nous avons établi un rapport spécial afin de vous rendre compte des attributions d'actions gratuites dans le cadre des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-4 du code de commerce.

3) Seuil de participation des salariés au capital social

Au 31 décembre 2019 le nombre d'actions détenues directement par des salariés, à l'issue d'une attribution gratuite était de 48.000 (soit 1,17 % du capital).

VIII. OPERATIONS EFFECTUEES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE PAR LES DIRIGEANTS ET LES PERSONNES MENTIONNEES A L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER

Conformément aux dispositions de l'article 223-26 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, vous trouvez ci-après un tableau récapitulant les opérations réalisées sur leurs titres par

les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du code monétaire et financier au cours de l'exercice écoulé :

Date de l'opération	Déclarant	Instrument financier	Nature de l'opération	Montant de l'opération (en euros)	Prix unitaire (en euros)
6/12/2019	Marc Bidou	Action	Exercice BSPCE	98.604	4,98
6/12/2019	Marc Bidou	Action	Cession	100.000	10,00
10/12/2019	Marc Bidou	Action	Exercice BSPCE	50.796	4,98

IX. FILIALES ET PARTICIPATIONS

1) Résultats des filiales et participations de la Société

Vous trouverez dans le tableau annexé aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les principales informations financières des filiales et participations de la Société dont l'activité est exposée ci-avant.

2) Prises de participations significatives et prises de contrôle au cours de l'exercice écoulé

Néant.

3) Cessions de participations

Néant.

4) Aliénations d'actions et participations croisées

Néant.

5) Sociétés contrôlées – autocontrôle

Bilendi SA contrôle les sociétés suivantes : Bilendi Technology S.A.R.L (100 %), Dateos S.A.R.L. (100 %), Bilendi Ltd (100 %), Fabuleos SAS (100 %), Bilendi GmbH (100%), Badtech SAS (100 %), Bilendi A/S (100%), Bilendi AB (100%), Bilendi OY (100%), Bilendi Services Limited (100%), iVOX BVBA (100%) , VIA ! Srl (100%) , Bilendi España SL (100%) et 2WLS SA (51%).

Aucune de ces sociétés ne détient de participation dans notre Société.

6) Succursales

Néant.

X. PRESENTATION DES COMPTES - PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

1) Présentation des comptes sociaux

Nous vous précisons que les règles de présentation et les méthodes d'évaluation pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et n'ont subi aucune modification par rapport à l'exercice précédent.

2) Proposition d'affectation du résultat

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils vous sont présentés se soldant par un bénéfice net de 1.770.817 euros que nous proposons d'affecter :

- à hauteur de 2.000 euros à la réserve légale ;
- à hauteur de 1.768.817 euros au poste « Report à nouveau ».

3) Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois précédents exercices.

4) Charges et dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons le montant global des dépenses et charges non déductibles visées par l'article 39 4° du code général des impôts est nul pour l'exercice écoulé.

En conséquence, nous vous demandons de prendre acte de ce fait.

5) Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé (Annexe 1), conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

XI. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dans le cadre de son obligation de fournir à l'assemblée générale des actionnaires un rapport sur le gouvernement d'entreprise, et conformément à la possibilité qui lui est offerte, le conseil d'administration a fait le choix de présenter les informations nécessaires, définies à l'article L225-37-4 du code de commerce, au sein du rapport de gestion dans le présent paragraphe.

1) Liste des mandats sociaux ou fonctions exercées

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 alinéa 3 du code de commerce, nous vous communiquons ci-après (Annexe 2) la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé.

2) Conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce et à l'article L. 225-37-4 du code de commerce

Nous avons donné à votre commissaire aux comptes les indications utiles pour lui permettre de présenter son rapport spécial que lui prescrit d'établir l'article L. 225-38 du code de commerce et vous soumettons un projet de résolution relative à l'approbation de ce rapport.

Eu égard aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du code de commerce, la liste des conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales est fournie en Annexe 3.

3) Compte rendu des délégations consenties par les assemblées d'actionnaires au conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 3° du code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 est annexé au présent rapport. Ce tableau fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice écoulé (Annexe 4).

4) Présidence et Direction Générale

Nous vous rappelons qu'aux termes des décisions en date du 30 juin 2015, le conseil d'administration a décidé, conformément aux dispositions légales et aux stipulations des statuts, de renouveler son option pour le cumul des fonctions de Présidence du Conseil d'administration et de Direction Générale. Il a, en outre, décidé de renouveler le mandat de Président Directeur Général de Monsieur Marc Bidou pour la durée de son mandat d'administrateur.

5) Situation des mandats des administrateurs

Nous vous rappelons que les mandats d'administrateurs de Monsieur Philippe Guérinet et Monsieur Marc Bidou courent jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons que les mandats d'administrateurs de Messieurs Eric Petco, Jean-Pierre Détrie, Emmanuel Brizard et Julien Braun courent jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2024 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons que le mandat d'administrateur de Madame Caroline Noublanche courent jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Par ailleurs, il est précisé que Monsieur Julien Braun a adressé en date du 5 mars 2020 une lettre de démission de son mandat d'administrateur.

6) Rémunération des administrateurs

Nous vous proposons d'allouer une somme de 90.000 euros aux administrateurs à titre de rémunération pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2020.

7) Situation des mandats des commissaires aux comptes

Nous vous rappelons que les mandats de Deloitte & Associés, commissaire aux comptes titulaire et BEAS, commissaire aux comptes suppléant courent jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2024 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

XII. PRETS INTERENTREPRISES

Conformément à l'article L. 511-6 du code monétaire et financier, modifié par le décret n° 2016-501 du 22 avril 2016, nous vous informons que la Société n'a conclu aucun prêt interentreprise de moins de deux ans avec des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le conseil d'administration

ANNEXE 1

TABLEAU FAISANT APPARAÎTRE LES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE CHACUN DES EXERCICES CLOS AU TITRE DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Capital en fin d'exercice					
Capital social	274 942	274 942	314 778	318 817	329 321
Nombre d'actions ordinaires	3 436 769	3 436 769	3 934 719	3 985 208	4 116 517
Nombre d'actions à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer : - par conversion d'obligations - par droit de souscription					
Opérations et résultat					
Chiffres d'affaires (HT)	8 663 895	9 260 588	9 433 141	9 395 285	9 785 829
Résultats av. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 652 986	1 869 784	1 989 291	2 000 986	1 610 819
Impôts sur les bénéfices	-184 909	-176 467	-270 585	-298 665	-185 671
Participation des salariés					
Résultats ap. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	541 429	1 146 152	2 311 246	1 652 717	1 770 817
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	0,53	0,60	0,57	0,58	0,44
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	0,16	0,33	0,59	0,41	0,43
Dividende attribué					
Personnel					
Effectif moyen des salariés	39	38	38	39	38
Montant de la masse salariale	2 351 567	2 390 835	2 501 430	2 445 734	2 600 279
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu.Soc.oeuvres)	1 077 851	1 086 533	1 203 933	1 130 207	1 172 753

ANNEXE 2

LISTE DES MANDATS SOCIAUX ET FONCTIONS EXERCÉES AU TITRE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL DANS TOUTE SOCIÉTÉ (« Société Concernée ») PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Dirigeants et associés de la société			Fonctions exercées et intérêts détenus d'autres sociétés y compris les étrangers et les sociétés du groupe			
Fonctions exercées dans la société	Nom, prénom, date de naissance	Fonctions salariées	Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
			Dénomination ou raison sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	
Président du conseil d'administration Directeur Général	Marc BIDO 18/05/1966		Bilendi S.A. Dateos Bilendi Ltd Fabuleos 2WLS (2) Bilendi GmbH Badtech Bilendi A/S Bilendi AB Bilendi OY Bilendi Services iVOX BILENDI ESPAÑA VIA ! ARTANI	S.A. SARL Limited SAS SA GmbH SAS A/S AB OY Limited BVBA SL Srl SAS	Paris- France Paris – France Londres – GB Paris - France Casablanca - Maroc Berlin – Allemagne Paris – France Odense – Danemark Stockholm – Suède Helsinki – Finlande EBENE – Ile-Maurice Louvain – Belgique Madrid - Espagne Milan - Italie Paris- France	P- DG Gérant Chairman administrateur Président Administrateur Geschäftsführer Président Chairman of the board Styrelseordförande Ordförande Directeur Gérant Administrador Administrateur Président
Administrateur	Philippe GUERINET 21/12/1966		Maydream Maydream, Inc	SA Incorp'd	Suresnes (FR) Hoboken (NJ)	Administrateur – P- DG Administrateur /Trésorier
Administrateur	Eric PETCO 05/04/1960		Groupe Skillandyou Sorec HSK	SAS SARL SAS	Montrouge (FR) Montrouge (FR) Montrouge (FR)	Président Gérant Président
Administrateur	Emmanuel BRIZARD 17/11/1948		Néant			
Administrateur	Jean Pierre DETRIE 24/09/1946		HARDY BUSINESS SIMULATION	SAS	Villebon (FR)	Président
Administrateur	Caroline NOUBLANCHE 13/07/1976		APRICITY APRICITY Fertility UK ALTRUI UK	SAS Ltd Ltd	Paris – France Londres – GB Londres – GB	Présidente Director Director
Administrateur	Julien Braun		QWAMPLIFY	SA	Levallois – France	Administrateur

ANNEXE 3

LISTE DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

NOUVELLES CONVENTIONS

Personne morale ou physique co-contractante	Dates		Conventions	Montants €
	CA ayant autorisé la convention	Contrat	Objets, conditions et rémunérations, etc.	Produits et charges comptabilisés pendant l'exercice
NEANT				

ANCIENNES CONVENTIONS DONT L'APPLICATION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE

Personne morale ou physique co-contractante	Dates		Conventions	Montants €
	CA ayant autorisé la convention	Contrat	Objets, conditions et rémunérations, etc	Produits et charges comptabilisés pendant l'exercice
NEANT				

ANNEXE 4

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 225-129-1 ET L. 225-129-2 DU CODE DE COMMERCE

Date de l'assemblée	Nature de l'autorisation	Montant initialement autorisé (le cas échéant, solde du montant autorisé après utilisations des délégations par le conseil d'administration)	Utilisation des délégations par le conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé	Montant utilisés / nombre de titres émis / souscrits
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 15 juin 2017 (12ème résolution)	Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'émettre gratuitement 70.000 actions (« AGA 2017-1 »)	Nombre maximum de titres : 70.000 (Solde 52.000) Montant nominal maximum : 5.600 euros (Solde 4.160 euros) Autorisation valable jusqu'au 14 août 2020.	Conseil du 9 juillet 2019. Attribution de 18.000 AGA 2017-1	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 21 juin 2018 (16ème résolution)	Autorisation à conférer au conseil d'administration à l'effet de consentir 40.000 options de souscription ou d'achat d'actions de la Société (« Options 2018-1 »)	Nombre maximum de titres : 40.000 Montant nominal maximum : 3.200 euros Autorisation valable jusqu'au 20 août 2021.	Néant	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 21 juin 2018 (17ème résolution)	Autorisation à conférer au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite de 60.000 actions de la Société (« AGA 2018-1 »)	Nombre maximum de titres : 60.000 (Solde 18.000) Montant nominal maximum : 4.800 euros (Solde 1.440) Autorisation valable jusqu'au 20 août 2021.	Conseil du 1 ^{er} avril 2019. Attribution de 12.000 AGA 2018-1	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 21 juin 2018 (20ème résolution)	Délégation au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation de capital social, par émission – avec maintien du droit préférentiel de souscription – d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	Montant nominal maximum (augmentation de capital) : 100.000 euros Montant nominal maximum des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances : 7.500.000 euros Autorisation valable jusqu'au 20 août 2020.	Néant	Néant

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 4 juin 2019 (19ème résolution)	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de tout ou partie des primes, réserves, bénéfices ou autres	Montant nominal maximum : 50.000 euros Autorisation valable jusqu'au 3 août 2021.	Néant	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 4 juin 2019 (22ème résolution)	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires en cas d'offre au public visant les titres de la Société	Montant nominal maximum : 318.816,64 euros Autorisation valable jusqu'au 3 décembre 2020	Néant	Néant